

Comité intergouvernemental de la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et au folklore

Trente-cinquième session
Genève, 19 – 23 mars 2018

ACCRÉDITATION DE CERTAINES ORGANISATIONS

Document établi par le Secrétariat

1. Le Comité intergouvernemental de la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et au folklore (ci-après dénommé “comité”) a approuvé, à sa première session tenue à Genève du 30 avril au 3 mai 2001, un certain nombre de questions d’organisation et de procédure, y compris l’octroi du statut d’observateur ad hoc à un certain nombre d’organisations ayant exprimé le désir de jouer un rôle dans les travaux du comité (voir le rapport adopté par le comité, paragraphe 18 du document WIPO/GRTKF/IC/1/13).
2. Depuis lors, plusieurs autres organisations ont fait part au Secrétariat de leur désir d’obtenir le même statut pour les futures réunions du comité. On trouvera en annexe au présent document les demandes contenant les noms des organisations qui, avant le 18 janvier 2018, ont demandé à être accréditées à la trente-cinquième session du comité, ainsi que des renseignements biographiques sur ces organisations tels qu’ils ont été communiqués par chacune d’entre elles.
3. *Le comité est invité à examiner les demandes d’accréditation en qualité d’observatrices ad hoc des organisations mentionnées dans l’annexe du présent document et à se prononcer à cet égard.*

[L’annexe suit]

ORGANISATIONS QUI ONT DEMANDÉ LEUR ACCRÉDITATION EN QUALITÉ
D'OBSERVATRICES POUR LES SESSIONS DU COMITÉ
INTERGOUVERNEMENTAL DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE RELATIVE AUX
RESSOURCES GÉNÉTIQUES, AUX SAVOIRS TRADITIONNELS ET AU FOLKLORE

Cross River Biodiversity, Marine Protection and Conservation (CRBMPC)

Gumin Rego Kilaju (GRK)

Chambre islamique de commerce et d'industrie Inde-OCI (IICCI)

Red Mujeres Indígenas sobre Biodiversidad (RMIB) (demande reçue en espagnol)

Regroupement des mamans de Kamituga (REMAK) (demande reçue en français)

San Youth Network

Cross River Biodiversity, Marine Protection and Conservation (CRBMPC)

Cross River Biodiversity, Marine Protection and Conservation
69 Target Road
Calabar 540001
État de Cross River
Nigéria
+2348050232469
crsbiodiversity@gmail.com

Le 18 janvier 2018

À : Division des savoirs traditionnels
Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI)
34, chemin des Colombettes
1211 Genève 20
Suisse

Tlcp. : +41 (0) 22 338 81 20
Mél. : grtkf@wipo.int

Objet : Demande d'accréditation en qualité d'observateur pour les sessions à venir du Comité intergouvernemental de la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et au folklore

Madame,
Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que mon organisation souhaite participer en qualité d'observatrice ad hoc aux sessions du Comité intergouvernemental de la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et au folklore. Veuillez trouver ci-joint les renseignements biographiques de mon organisation nécessaires à l'examen de cette demande d'accréditation par le comité.

Nous restons à votre entière disposition pour tout complément d'information.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Sonigitu Asibong Ekpe

/...

**Formulaire de demande d'accréditation en qualité d'observateur ad hoc
auprès du
Comité intergouvernemental de la propriété intellectuelle relative aux ressources
génétiques, aux savoirs traditionnels et au folklore^{1,2}**

RENSEIGNEMENTS BIOGRAPHIQUES DE L'ORGANISATION POSTULANTE

Nom complet de l'organisation :

Cross River Biodiversity, Marine Protection and Conservation (CRBMPC)

Description de l'organisation : (150 mots au maximum)

CRBMPC met en valeur l'écosystème de l'État de Cross River, une zone écologique inclusive dotée d'un riche patrimoine génétique devant être géré de manière durable indéfiniment. Gestion durable du patrimoine génétique des écosystèmes de l'État de Cross River dans l'esprit des conventions internationales relatives à l'environnement. Promotion de la bioprospection et sensibilisation à l'ensemble des instruments juridiques relatifs au droit d'auteur ainsi qu'à l'importance et l'urgence de la protection des savoirs traditionnels et des expressions du folklore.

Veuillez énumérer les principaux objectifs de votre organisation :

- Au vu de l'ampleur alarmante de l'appropriation illicite des savoirs traditionnels à travers la bioprospection, nous considérons plus que jamais qu'une protection effective et efficace des savoirs traditionnels appelle la mise en place d'un instrument sous-national juridiquement contraignant.
- Renforcement de la biodiversité de l'État, préservation et protection des espèces rares.
- Régénération et protection des forêts de l'État dans l'esprit de la politique du gouvernement fédéral en matière d'économie verte.

Veuillez énumérer les principales activités de l'organisation :

- Enrichissement des éléments de la biodiversité en vue de renforcer la résilience de l'écosystème de l'État de Cross River
- Institutionnalisation d'un mécanisme relatif à la biodiversité dans l'État de Cross River
- Facilitation de l'élaboration d'une politique et d'un plan directeur fédéraux intégrant le cadre juridique pour la biodiversité et la préservation de la nature
- Protection des inventions, des marques et des dessins et modèles industriels dans l'État de Cross River

Merci de ne joindre aucun document à votre demande d'accréditation.

¹ Veuillez noter que la décision concernant l'accréditation ne sera pas prise par le Secrétariat mais par les États membres au début de la session du comité intergouvernemental. Il est donc possible que certaines organisations ne reçoivent pas d'accréditation. Par conséquent, si le siège de l'organisation postulante ne se trouve pas à Genève, il est déconseillé de se déplacer jusqu'à Genève dans le seul but de participer à la session du comité tant que l'accréditation n'a pas été accordée.

² Veuillez noter que cette demande sera présentée au comité telle qu'elle sera reçue. En conséquence, dans la mesure du possible, veuillez remplir le formulaire à la machine à écrire ou à l'ordinateur. Le formulaire complété est à renvoyer de préférence par courrier électronique à l'adresse grtkf@wipo.int.

Lien entre l'organisation et les questions de propriété intellectuelle et exposé détaillé des raisons pour lesquelles vous êtes intéressés par les questions examinées par le comité :
(150 mots au maximum)

Il est essentiel d'encourager l'intégrité et de prévenir la corruption afin de promouvoir une bonne gouvernance, de préserver la confiance de l'opinion publique à l'égard du gouvernement et de la prise de décision par les pouvoirs publics, et de favoriser le bien-être et la prospérité de la société. La garantie de transactions transparentes et d'un environnement d'affaires intègre dans le secteur privé est une composante importante de la stratégie de tout pays en matière de lutte contre la corruption. Des entreprises efficaces et concurrentielles permettent d'accroître la prospérité des marchés et renforcent la confiance des investisseurs.

En outre, les entreprises intègres qui mènent des activités avec les pouvoirs publics peuvent exercer un contrôle efficace sur la corruption dans le secteur privé comme dans le secteur public. La mise en place de mécanismes efficaces de signalement des comportements répréhensibles offrant une protection contre les représailles est au cœur de l'intégrité tant au sein du secteur privé que du secteur public. Si l'intégrité est placée au cœur du travail des organisations, et si toute personne peut exprimer librement ses préoccupations sans avoir peur de faire l'objet de persécutions, le silence face aux actes répréhensibles et à l'adversité ne constituera plus le statu quo en Afrique subsaharienne.

Pays dans lequel l'organisation exerce l'essentiel de ses activités :

Nigéria

Informations supplémentaires :

Veuillez fournir toute information supplémentaire que vous jugez utile (150 mots au maximum).

La révolution numérique a connecté des millions de personnes dans le monde et a changé notre vie d'une manière inconcevable il y a encore quelques années. La diffusion à l'échelle mondiale d'une philosophie fondée sur les données ouvertes a non seulement favorisé une culture de la transparence institutionnelle mais elle a aussi donné à chacun les moyens de collaborer et d'innover comme jamais auparavant. Si l'on ajoute à cela le pouvoir révolutionnaire de l'intelligence artificielle, les possibilités semblent illimitées. Les êtres humains et les ordinateurs peuvent-ils œuvrer de concert pour résoudre certains des plus grands défis auxquels le monde fait face?

Nous présentons notre manifestation d'intérêt afin de servir l'intérêt général, d'étudier de nouvelles possibilités de sensibilisation et de réseautage et de découvrir de nouvelles stratégies en vue de protéger les producteurs et les consommateurs de données dans notre région et de leur donner les moyens dont ils ont besoin, en particulier en vue de renforcer les savoirs traditionnels des habitants des zones rurales au Nigéria; il serait très important pour nous de pouvoir mettre à profit le savoir de l'OMPI et le pouvoir collectif de toutes les parties prenantes pour obtenir un impact fort dans un environnement de plus en plus difficile, en évolution rapide.

Coordonnées complètes de l'organisation :

Adresse postale :

Cross River Biodiversity, Marine Protection and Conservation
69 Target Road
Calabar
État de Cross River
Nigéria

N° de téléphone : +234 805 0232 469

Adresse électronique : crsbiodiversity@gmail.com

Nom et titre du représentant de l'organisation :

Sonigitu Asibong Ekpe

Directeur adjoint

Gumin Rego Kilaju (GRK)

Réf. : No.GRK(C)/Meeting-2/2017

Le 20 août 2017

À : Division des savoirs traditionnels
Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI)
34, chemin des Colombettes
1211 Genève 20
Suisse

Tlcp. : +41 (0) 22 338 81 20

Mél. : grtkf@wipo.int

Objet : Demande d'accréditation en qualité d'observateur pour les sessions à venir du Comité intergouvernemental de la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et au folklore

Madame,
Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que mon organisation souhaite participer en qualité d'observatrice ad hoc aux sessions du Comité intergouvernemental de la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et au folklore. Veuillez trouver ci-joint les renseignements biographiques de mon organisation nécessaires à l'examen de cette demande d'accréditation par le comité.

Nous restons à votre entière disposition pour tout complément d'information.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.



Shri Tomo Basar
Président
Gumin Rego Kilaju (GRK)
Headquarter – Basar
District West Siang
Arunachal Pradesh
Inde
Code postal : 791101
Site Web : www.grkbasar.org
Mél. : – tomobasar@gmail.com & grkcentral2@yahoo.com
Tél. : -9436249130

/...

**Formulaire de demande d'accréditation en qualité d'observateur ad hoc
auprès du
Comité intergouvernemental de la propriété intellectuelle relative aux ressources
génétiques, aux savoirs traditionnels et au folklore^{1,2}**

RENSEIGNEMENTS BIOGRAPHIQUES DE L'ORGANISATION POSTULANTE

Nom complet de l'organisation :

Gumin Rego Kilaju (GRK)

Description de l'organisation : (150 mots au maximum)

Gumin Rego Kilaju (GRK) est une organisation non gouvernementale agréée, apolitique, constituée en 2012 par des tribus indigènes soucieuses de l'intérêt général, les tribus Galo des villages de Gori et de Soi situés dans le district West Siang de l'État de l'Arunachal Pradesh en Inde. Cette ONG est désormais présente dans 20 villages et est dotée d'un comité exécutif central ainsi que de centres fédéraux dans les villages. GRK regroupe notamment des personnes en emploi ou sans emploi, des notables locaux, des communautés rurales, des jeunes, des femmes, des intellectuels qui œuvrent en collaboration afin d'atteindre des objectifs sociaux communs.

Veillez énumérer les principaux objectifs de votre organisation :

- Promouvoir la croissance socioéconomique des membres.
- Orienter et mettre à profit l'énergie et le talent des personnes dans l'intérêt général de la société.
- Sensibiliser la population et lui donner les moyens de faire face à l'évolution du développement.
- Mettre en garde la population contre les divisions au nom de la religion, des sectes, des clans, etc.
- Adopter une culture plus pragmatique, scientifique et dynamique qui pourrait aller de pair avec un processus d'évolution humaine continu.
- Promouvoir une éducation de qualité dans la région en vue de former de meilleurs citoyens.
- Éradiquer les maux sociaux séculaires afin de constituer une association plus avancée et scientifique.
- S'attacher à examiner les moyens d'améliorer le statut socioéconomique de la population.
- Encourager l'alphabétisation de la population.
- Recueillir des informations sur les savoirs traditionnels et le folklore, les contes, chants, danses, aliments et médicaments traditionnels.

Merci de ne joindre aucun document à votre demande d'accréditation.

¹ Veillez noter que la décision concernant l'accréditation ne sera pas prise par le Secrétariat mais par les États membres au début de la session du comité intergouvernemental. Il est donc possible que certaines organisations ne reçoivent pas d'accréditation. Par conséquent, si le siège de l'organisation postulante ne se trouve pas à Genève, il est déconseillé de se déplacer jusqu'à Genève dans le seul but de participer à la session du comité tant que l'accréditation n'a pas été accordée.

² Veillez noter que cette demande sera présentée au comité telle qu'elle sera reçue. En conséquence, dans la mesure du possible, veuillez remplir le formulaire à la machine à écrire ou à l'ordinateur. Le formulaire complété est à renvoyer de préférence par courrier électronique à l'adresse grtkf@wipo.int.

- Préserver et protéger les droits de propriété intellectuelle de la communauté et faciliter leur administration.
- Structurer la diffusion d'informations techniques et d'autres informations utiles au sein de la population en guise d'encouragement.
- Protéger la biodiversité, promouvoir l'agriculture biologique traditionnelle, valoriser les activités de tissage artisanal traditionnel.
- Aider la communauté à développer une activité durable sur les plans économique et environnemental.

Veillez énumérer les principales activités de l'organisation :

- Programmes de renforcement des capacités et de formation.
- Liaison entre la communauté, les pouvoirs publics et d'autres entités.
- Projets de sensibilisation et d'assainissement.
- Plantation, préservation de la biodiversité, pêche traditionnelle, activités sportives pour des jeunes prometteurs.
- Festivals et tourisme culturels traditionnels.
- Campagnes d'éducation sanitaire.
- Promotion du football auprès des jeunes dans le cadre de l'académie de football GRK.
- Séjours d'immersion destinés à favoriser l'apprentissage de bonnes pratiques.
- Élaboration de politiques et de lignes directrices.

Lien entre l'organisation et les questions de propriété intellectuelle et exposé détaillé des raisons pour lesquelles vous êtes intéressés par les questions examinées par le comité :
(150 mots au maximum)

La tribu Galo de l'État de l'Arunachal Pradesh (Inde), l'une des 26 plus grandes tribus autochtones de cet État, a hérité de savoirs traditionnels et d'expressions culturelles traditionnelles riches et très anciens. Elle vit dans un État peu peuplé (moins de 2 millions de personnes), situé au pied de l'Himalaya et qui a une frontière commune avec la Chine, le Bhoutan et le Myanmar et le Bangladesh. Cette région abrite l'une des plus fortes concentrations d'espèces biologiques et de ressources génétiques végétales et animales. Elle a connu un développement lent dans les domaines de l'éducation et de l'économie. Toutefois, elle est dotée d'un riche patrimoine sur le plan des traditions et de la culture. Les Galos possèdent des savoirs traditionnels et un patrimoine culturel uniques qui les distinguent d'autres tribus autochtones. Une partie de ces savoirs et de ce patrimoine peut bénéficier d'une reconnaissance et d'une protection juridiques en vertu du régime de protection des droits de propriété intellectuelle. Les outils liés aux droits de propriété intellectuelle peuvent nous permettre de donner aux communautés davantage de moyens grâce à la reconnaissance de droits de propriété intellectuelle en faveur des communautés. L'ONG GRK, qui est ancrée au sein de la communauté tant du fait de sa situation géographique que de son fonctionnement, peut non seulement jouer un rôle de relais entre l'OMPI, le comité et la communauté Galo pour ce qui est des questions stratégiques relatives à la propriété intellectuelle, mais aussi mieux faire connaître la notion de propriété intellectuelle et sa portée aux membres des communautés. L'association GRK a désigné un spécialiste de la propriété intellectuelle en tant que consultant qui est chargé de lui fournir des orientations en la matière. L'obtention du statut d'observateur marquerait une étape importante pour l'association GRK qui pourrait ainsi faire connaître à la communauté les possibilités offertes par la propriété intellectuelle au niveau de la communauté, dont les besoins en matière de sensibilisation et de connaissances en ce qui concerne la propriété intellectuelle sont importants. La région peut faire l'objet d'études de cas et de projets variés dans le domaine de la propriété intellectuelle et l'association GRK peut apporter un appui à l'OMPI et travailler en collaboration avec l'Organisation à cette fin.

Pays dans lequel l'organisation exerce l'essentiel de ses activités :

Inde

Informations supplémentaires :

Veuillez fournir toute information supplémentaire que vous jugez utile (150 mots au maximum).

Les actions menées par l'association GRK ont contribué à l'assainissement et à la propreté des villages de la zone de Basar et l'adoption des politiques élaborées par l'association dans les autres villages des zones adjacentes de Tirbin et Dari donnent la mesure de sa réussite. L'interdiction par l'association de la pêche en rivière et de la chasse aléatoires a constitué une réussite majeure et les membres de la communauté respectent strictement cette mesure. L'association organise un festival annuel sur deux jours consacré à la culture et à l'écotourisme, dénommé Basar Confluence; l'édition de 2017, qui s'est tenue les 22 et 23 février 2017 et a rencontré un franc succès, a mis en avant le riche patrimoine culturel de la tribu Galo et a donné lieu au lancement d'un programme de résidence artistique novateur.

Le 14 octobre 2017, l'association GRK lancera un programme visant à nettoyer toutes les rivières des villages adjacents avec l'aide de la communauté et à protéger les sources d'eau en creusant des fosses d'écoulement afin de capter les eaux de pluie et d'alimenter les sources d'eau en aval. Ces travaux ouvriront la voie à l'écotourisme et à l'économie durable pour la communauté locale sans porter préjudice aux exigences environnementales.

Coordonnées complètes de l'organisation :

Adresse postale :

Shri Tomo Basar (président)

Gumin Rego Kilaju

D/T Market

Headquarter-Basar

District West Siang

Arunachal Pradesh

Inde

Code postal : 791101

Tél. : +91 943 6 249 130

Mél. : tomobasar@gmail.com & grkcentral2@yahoo.com

Site Web : www.grkbasar.org

Nom et titre du représentant de l'organisation :

Topi Basar, consultant en matière de droits de propriété intellectuelle
(M-8486216034, topibasara@gmail.com)

Chambre islamique de commerce et d'industrie Inde-OCI (IICCI)

À : Division des savoirs traditionnels
Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI)
34, chemin des Colombettes
1211 Genève 20
Suisse

Tlcp. : +41 (0) 22 338 81 20
Mél. : grtkf@wipo.int

Objet : Demande d'accréditation en qualité d'observateur pour les sessions à venir du Comité intergouvernemental de la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et au folklore

Madame,
Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que mon organisation souhaite participer en qualité d'observatrice ad hoc aux sessions du Comité intergouvernemental de la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et au folklore. Veuillez trouver ci-joint les renseignements biographiques de mon organisation nécessaires à l'examen de cette demande d'accréditation par le comité.

Nous restons à votre entière disposition pour tout complément d'information.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.



(Mohammed Seraj ANSARI)
Président (IICCI)

/...

**Formulaire de demande d'accréditation en qualité d'observateur ad hoc
auprès du
Comité intergouvernemental de la propriété intellectuelle relative aux ressources
génétiques, aux savoirs traditionnels et au folklore^{1,2}**

RENSEIGNEMENTS BIOGRAPHIQUES DE L'ORGANISATION POSTULANTE

Nom complet de l'organisation :

Chambre islamique de commerce et d'industrie Inde-OCI (IICCI)

Description de l'organisation : (150 mots au maximum)

La Chambre islamique de commerce et d'industrie Inde-OCI (IICCI) est une chambre mondiale qui regroupe 57 pays membres, 5 pays membres ayant le statut d'observateur ainsi que 250 pays entretenant des liens avec l'Inde. L'IICCI "représente les intérêts de l'Inde et des pays musulmans membres de l'Organisation de la coopération islamique (OCI) dans le cadre de leurs relations d'affaires, commerciales et économiques".

Veillez énumérer les principaux objectifs de votre organisation :

Les principaux objectifs de l'IICCI sont les suivants :

- a) Promouvoir le commerce, les services, l'industrie, les petites et moyennes entreprises (PME), l'agriculture et le commerce intrarégional en créant des liens solides entre les entrepreneurs de la région de l'OCI et l'Inde.
- b) Formuler des recommandations en vue de protéger les intérêts économiques et commerciaux de l'Inde, de la région OCI et des autres pays.
- c) Fournir une assistance et des conseils au secteur privé de la région en vue de trouver des solutions à des problèmes économiques régionaux.
- d) Inciter les pays membres à appliquer entre eux des termes de l'échange favorables dans un esprit d'unité et à s'efforcer de mettre en place progressivement une union économique et monétaire de l'IICCI.
- e) Approuver l'échange d'informations commerciales, techniques, de gestion industrielle, scientifiques et technologiques, de formations et de savoir-faire entre les membres.
- f) Structurer, recueillir et diffuser des données statistiques ainsi que des travaux conjoints de recherche-développement entre les membres de l'IICCI, les pays membres de l'OCI et les autres pays.

Merci de ne joindre aucun document à votre demande d'accréditation.

¹ Veuillez noter que la décision concernant l'accréditation ne sera pas prise par le Secrétariat mais par les États membres au début de la session du comité intergouvernemental. Il est donc possible que certaines organisations ne reçoivent pas d'accréditation. Par conséquent, si le siège de l'organisation postulante ne se trouve pas à Genève, il est déconseillé de se déplacer jusqu'à Genève dans le seul but de participer à la session du comité tant que l'accréditation n'a pas été accordée.

² Veuillez noter que cette demande sera présentée au comité telle qu'elle sera reçue. En conséquence, dans la mesure du possible, veuillez remplir le formulaire à la machine à écrire ou à l'ordinateur. Le formulaire complété est à renvoyer de préférence par courrier électronique à l'adresse grtkf@wipo.int.

Veillez énumérer les principales activités de l'organisation :

Au cours de sa première année d'existence, l'IICI s'est mise en rapport avec plus de 40 chambres de commerce et d'industrie locales et nationales, ainsi qu'avec des centaines d'associations professionnelles, d'entreprises à but lucratif et de chefs d'entreprise en Asie, en Afrique, en Europe, en Amérique et dans le Pacifique, en vue de :

- Promouvoir le rôle essentiel des chefs d'entreprise en Inde, dans les pays membres de l'OCI et dans les autres pays;
- Accroître les activités commerciales de l'Inde, des pays membres de l'OCI et des autres pays;
- Stimuler la croissance économique de l'Inde, des pays membres de l'OCI et des autres pays.

En s'appuyant sur son réseau mondial de chambres de commerce et d'industrie en Inde, dans les pays membres de l'OCI et dans les autres pays, l'IICCI touche des milliers d'entreprises allant de PME à de grands groupes d'entreprises en Asie, en Afrique, en Europe, en Amérique et dans le Pacifique.

En travaillant en coopération avec ses membres, l'IICCI promeut l'entretien de réseaux et la coopération entre professionnels à l'échelle mondiale, diffuse des informations utiles pour le milieu des affaires et défend conjointement les intérêts de ses membres, ce qui a permis à l'IICCI de devenir un réseau de professionnels de premier plan entre l'Inde, les pays membres de l'OCI et les autres pays.

Lien entre l'organisation et les questions de propriété intellectuelle et exposé détaillé des raisons pour lesquelles vous êtes intéressés par les questions examinées par le comité :
(150 mots au maximum)

L'IICCI est une chambre de commerce mondiale et est la deuxième chambre la plus importante et connaissant la croissance la plus rapide. L'IICCI peut notamment apporter un appui à l'OMPI pour faire connaître les projets et les programmes de formation de l'Organisation au milieu des affaires et au secteur privé de chaque pays par l'intermédiaire des branches ou sections nationales de la **Chambre islamique de commerce et d'industrie Inde-OCI (IICCI)**.

Pays dans lequel l'organisation exerce l'essentiel de ses activités :

Pays membres de l'OCI et pays non membres de l'OCI (qui comprennent des pays d'Asie, d'Afrique, d'Europe, d'Amérique, etc.)

Informations supplémentaires :

Veillez fournir toute information supplémentaire que vous jugez utile (150 mots au maximum).

La Chambre islamique de commerce et d'industrie Inde-OCI (IICCI) est une chambre mondiale qui regroupe 57 pays membres, 5 pays membres ayant le statut d'observateur ainsi que 250 pays entretenant des liens avec l'Inde. L'IICCI "représente les intérêts de l'Inde et des pays musulmans membres de l'OCI dans le cadre de leurs relations d'affaires, commerciales et économiques".

L'IICCI œuvre en faveur des entreprises, des commerces et des entités du secteur privé qui cherchent à explorer le marché islamique mondial et l'Inde et travaille en collaboration avec 250 pays afin de préserver et de protéger les intérêts des entreprises, des commerces et des entités du secteur économique en Inde et dans les pays musulmans membres de l'OCI en vue de promouvoir la paix et des relations harmonieuses à l'échelle internationale. Le principal objectif de l'IICCI est de promouvoir les relations d'affaires, commerciales et économiques de l'Inde, des pays musulmans membres de l'OCI et de plus de 250 pays. L'IICCI promeut le commerce bilatéral, les investissements et le transfert de technologie et facilite les collaborations commerciales, les coentreprises, les rapprochements commerciaux et les alliances stratégiques dans le cadre d'une série d'initiatives dynamiques axées sur le milieu des affaires.

La Chambre islamique de commerce et d'industrie Inde-OCI (IICCI) présente une demande d'accréditation, de statut d'observatrice ou de statut consultatif auprès de l'OMPI en vue d'appuyer la mission de l'Organisation auprès des 45 pays dans lesquels l'IICCI a établi des branches ou sections nationales ainsi que des directions nationales dans les pays membres et les pays non membres de l'OCI (qui comprennent des pays d'Asie, d'Afrique, d'Europe, d'Amérique, etc.). L'IICCI est résolument déterminée à préserver les intérêts de la communauté des entreprises, de l'industrie et d'autres dans le monde.

Coordonnées complètes de l'organisation :

Adresse postale :

Unit No. – Office 512,
Parsvnath Planet Plaza, TCG – 8/8 & 9/9 Vibhuti Khand,
Gomti Nagar, Lucknow-226010
Uttar Pradesh
Inde

N° de téléphone : +91 522 2 397 710
N° de télécopieur : +91 522 2 397 710
Mél. : info@indo-oic-icci.org
Site Web : www.indo-oic-icci.org

Nom et titre du représentant de l'organisation :

Mohammed Seraj ANSARI
Président
Chambre islamique de commerce et d'industrie Inde-OCI (IICCI)
N° de téléphone portable : +91 945 2 298 127
N° de télécopieur : +91 522 2 397 710
Mél. : president@indo-oic-icci.org

Red Mujeres Indígenas sobre Biodiversidad (RMIB)



Red de Mujeres Indígenas sobre Biodiversidad

Panama, le 18 janvier 2018

À : Division des savoirs traditionnels
Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI)
34, chemin des Colombettes
1211 Genève 20
Suisse

Tlcp. : +41 (0) 22 338 81 20
Mél. : grtkf@wipo.int

Objet : Demande d'accréditation en qualité d'observateur pour les sessions à venir du Comité intergouvernemental de la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et au folklore

Madame,
Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que mon organisation souhaite participer en qualité d'observatrice ad hoc aux sessions du Comité intergouvernemental de la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et au folklore. Veuillez trouver ci-joint les renseignements biographiques de mon organisation nécessaires à l'examen de cette demande d'accréditation par le comité.

Nous restons à votre entière disposition pour tout complément d'information.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.


Florina López M.

Coordnatrice générale

/...

**Formulaire de demande d'accréditation en qualité d'observateur ad hoc
auprès du
Comité intergouvernemental de la propriété intellectuelle relative aux ressources
génétiques, aux savoirs traditionnels et au folklore^{1,2}**

RENSEIGNEMENTS BIOGRAPHIQUES DE L'ORGANISATION POSTULANTE

Nom complet de l'organisation :

Red Mujeres Indígenas sobre Biodiversidad
[Réseau des femmes autochtones sur la biodiversité] (RMIB)
Immatriculation n° 41-PJ-141

Description de l'organisation : (150 mots au maximum)

Le RMIB a été créé dans le cadre de la Conférence des Parties (COP) IV à la CDB (1998) pour favoriser la participation des femmes autochtones aux instances de discussion sur la biodiversité. La création de ce réseau a permis de mettre en place et de renforcer la participation des femmes, chargées de transmettre les savoirs traditionnels au sein de leur communauté.

Le RMIB est un réseau d'organisations autochtones œuvrant pour la préservation et la transmission des savoirs traditionnels dans le but de protéger notre mère la Terre, en d'autres termes notre biodiversité.

La sagesse de nos peuples doit être vénérée et transmise pour que notre culture et notre identité soient pérennisées.

La mission du RMIB consiste à renforcer, rétablir et organiser méthodiquement les savoirs traditionnels des peuples autochtones en général et des femmes autochtones en particulier, notamment les savoirs relatifs à la biodiversité, en mettant en œuvre des activités de renforcement des capacités tout en favorisant des actions visant à faciliter la reconnaissance et le renforcement de ces savoirs. Le RMIB encourage également la participation des femmes autochtones à la prise de décisions sur les savoirs traditionnels, la biodiversité et des sujets connexes au niveau local, national, régional et international.

Merci de ne joindre aucun document à votre demande d'accréditation.

¹ Veuillez noter que la décision concernant l'accréditation ne sera pas prise par le Secrétariat mais par les États membres au début de la session du comité intergouvernemental. Il est donc possible que certaines organisations ne reçoivent pas d'accréditation. Par conséquent, si le siège de l'organisation postulante ne se trouve pas à Genève, il est déconseillé de se déplacer jusqu'à Genève dans le seul but de participer à la session du comité tant que l'accréditation n'a pas été accordée.

² Veuillez noter que cette demande sera présentée au comité telle qu'elle sera reçue. En conséquence, dans la mesure du possible, veuillez remplir le formulaire à la machine à écrire ou à l'ordinateur. Le formulaire complété est à renvoyer de préférence par courrier électronique à l'adresse grtkf@wipo.int.

Veillez énumérer les principaux objectifs de votre organisation :

L'objectif principal consiste à promouvoir et à encourager la préservation des savoirs traditionnels, de la biodiversité et de l'environnement parmi les peuples autochtones et les femmes en particulier. Le réseau vise également à favoriser la reconnaissance des savoirs traditionnels pour assurer le bien-être des peuples autochtones.

Veillez énumérer les principales activités de l'organisation :

- a) Mener des activités de sensibilisation auprès des organisations, des peuples, des communautés autochtones et de la société en général pour souligner l'importance des savoirs traditionnels, de la biodiversité et de l'environnement, ainsi que leurs liens avec les changements climatiques.
- b) Organiser des réunions, des ateliers et des séminaires sur le renforcement des capacités.
- c) Participer à des conférences, des séminaires et des réunions organisés au niveau local, national et international sur des questions relatives aux savoirs traditionnels, à la biodiversité, aux peuples autochtones, à l'environnement, aux changements climatiques et aux droits de l'homme.
- d) Promouvoir et protéger les savoirs traditionnels des peuples autochtones et notamment des femmes, en mettant l'accent sur les savoirs traditionnels associés aux ressources génétiques.
- e) Promouvoir le dialogue interculturel entre les organisations, les communautés, les peuples autochtones et d'autres acteurs de la société, comme les chercheurs et les parties prenantes locales, nationales et internationales.
- f) Fournir des services d'assistance technique aux organisations, aux gouvernements et aux communautés qui le demandent.
- g) Encourager l'autogestion et les opportunités de développement économique local pour améliorer la qualité de vie des communautés et des peuples autochtones, notamment des femmes, des enfants et des jeunes, en favorisant le développement durable fondé sur les savoirs traditionnels.

Lien entre l'organisation et les questions de propriété intellectuelle et exposé détaillé des raisons pour lesquelles vous êtes intéressés par les questions examinées par le comité :
(150 mots au maximum)

Les femmes autochtones sont les principales dépositaires des savoirs traditionnels de notre peuple qui ont été sauvegardés et transmis de génération en génération. De nombreux instruments internationaux reconnaissent la valeur des savoirs traditionnels et le rôle des femmes autochtones à cet égard. Cependant, les savoirs traditionnels ne bénéficient pas d'un mécanisme de protection issu du système de propriété intellectuelle. Le RMIB est convaincu que la création d'un système international de protection des savoirs traditionnels au titre de la propriété intellectuelle est indispensable pour atteindre les objectifs de développement durable d'ici 2030 et permettrait de réduire la pauvreté et de favoriser le développement durable. Les travaux du comité sont essentiels et constituent une priorité pour le RMIB.

Pays dans lequel l'organisation exerce l'essentiel de ses activités :

L'organisation intervient et met en œuvre des initiatives dans la région Amérique latine et Caraïbes, dans les pays africains et dans la région Asie et Pacifique.

Informations supplémentaires :

Veillez fournir toute information supplémentaire que vous jugez utile (150 mots au maximum).

Le RMIB a une vaste expérience du renforcement des capacités dans le domaine des savoirs traditionnels et du Protocole de Nagoya sur l'accès aux ressources génétiques et le partage juste et équitable des avantages découlant de leur utilisation relatif à la Convention sur la diversité biologique car il a activement participé à la négociation et à l'adoption de cet instrument. À ce jour, il a formé plus de 2000 représentants autochtones sur ce sujet en organisant des ateliers de renforcement des capacités et en établissant des protocoles communautaires.

Coordonnées complètes de l'organisation :

Adresse postale :

Avenida Perú, Calle 41, Edificio Las Camelias, Piso 3, local 302.

Tél. : +507 831 39 00

Mél. : redmib.alc@gmail.com; florina.lopez@gmail.com

Site Web : <http://iwbn-rmibn.org> et <http://redmib.net>

Nom et titre du représentant de l'Organisation :

Florina Lopez Miro, coordinatrice

Regroupement des mamans de Kamituga (REMAK)

À : Division des savoirs traditionnels
Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI)
34, chemin des Colombettes
1211 Genève 20
Suisse

Tlcp. : +41 (0) 22 338 81 20
Mél. : grtkf@wipo.int

Objet : Demande d'accréditation en qualité d'observateur pour les sessions à venir du Comité intergouvernemental de la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et au folklore

Madame,
Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que mon organisation souhaite participer en qualité d'observatrice ad hoc aux sessions du Comité intergouvernemental de la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et au folklore. Veuillez trouver ci-joint les renseignements biographiques de mon organisation nécessaires à l'examen de cette demande d'accréditation par le comité.

Nous restons à votre entière disposition pour tout complément d'information.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.



VAINQUEUR
KALAFULA LUSU

/...

**Formulaire de demande d'accréditation en qualité d'observateur ad hoc
auprès du
Comité intergouvernemental de la propriété intellectuelle relative aux ressources
génétiques, aux savoirs traditionnels et au folklore^{1,2}**

RENSEIGNEMENTS BIOGRAPHIQUES DE L'ORGANISATION POSTULANTE

Nom complet de l'organisation :

REGROUPEMENT DES MAMANS DE KAMITUGA (REMAK)

Description de l'organisation : (150 mots au maximum)

REMAK a été créé le 31 janvier 2001 à Kamituga, dans le Territoire rural de Mwenga, Province du Sud-Kivu en République démocratique du Congo, par un groupe de femmes et d'hommes pour trouver localement des solutions aux problèmes de violation des droits de la femme et de l'enfant et des personnes marginalisées. REMAK fonctionne légalement avec des organes opérationnels (assemblée générale, conseil d'administration, conseil de contrôle et secrétariat exécutif).

Pour atteindre les objectifs assignés, REMAK adopte les stratégies visant à créer dans son rayon d'intervention des antennes/sites dirigés par des femmes autochtones et à appuyer la politique de réseautage tant aux niveaux local que provincial, national et international; REMAK est membre de CRONGD/Sud-Kivu, de l'IRCT (Danemark) et de VIWINE, SODH/ MONUSCO.

Veuillez énumérer les principaux objectifs de votre organisation :

- Défendre et promouvoir les droits de l'homme en général et ceux des groupes marginalisés en particulier.
- Protéger l'environnement.
- Lutter contre le VIH/SIDA, le diabète et la tuberculose.

Veuillez énumérer les principales activités de l'organisation :

- Vulgariser les textes juridiques (provinciaux, régionaux, nationaux et internationaux) sur les droits de l'homme avec un accent particulier sur les groupes marginalisés ou victimes de discrimination/stigmatisation (PWIH, Bambuti).
- Contrôler les cas de violation des droits humains et lutter contre l'impunité.
- Tenir des séances de plaidoyer et des conférences-débats.

Merci de ne joindre aucun document à votre demande d'accréditation.

¹ Veuillez noter que la décision concernant l'accréditation ne sera pas prise par le Secrétariat mais par les États membres au début de la session du comité intergouvernemental. Il est donc possible que certaines organisations ne reçoivent pas d'accréditation. Par conséquent, si le siège de l'organisation postulante ne se trouve pas à Genève, il est déconseillé de se déplacer jusqu'à Genève dans le seul but de participer à la session du comité tant que l'accréditation n'a pas été accordée.

² Veuillez noter que cette demande sera présentée au comité telle qu'elle sera reçue. En conséquence, dans la mesure du possible, veuillez remplir le formulaire à la machine à écrire ou à l'ordinateur. Le formulaire complété est à renvoyer de préférence par courrier électronique à l'adresse grtkf@wipo.int.

- Procéder à la réhabilitation globale des personnes victimes de violations (physiques, psychologiques, juridiques, socioéconomiques).
- Contribuer au reboisement de l'environnement détruit par les activités humaines (exploitation artisanale des minerais, agriculture, chasse, coupe des bois pour fabriquer du charbon, du bois de chauffe et des planches).
- Sensibiliser les populations à la prévention et au dépistage volontaire du VIH/SIDA, du diabète et de la tuberculose.

Lien entre l'organisation et les questions de propriété intellectuelle et exposé détaillé des raisons pour lesquelles vous êtes intéressés par les questions examinées par le comité :
(150 mots au maximum)

REMAK compte parmi ses missions la promotion et la protection des droits des pygmées autochtones "Bambuti" dans leur universalité, leur indivisibilité, leur interdépendance et leur inaliénabilité, raison pour laquelle il s'intéresse aux questions liées à la propriété intellectuelle des pygmées autochtones. Or, les pygmées autochtones Bambuti de la région Est de la République démocratique du Congo ont généralement été dépossédés de leurs terres ancestrales pour des raisons d'utilité publique et ont également perdu pratiquement tout leur patrimoine culturel.

D'après l'article 8j de la Convention sur la diversité biologique, les peuples autochtones sont détenteurs des connaissances et savoirs traditionnels en matière de gestion durable de la biodiversité (réglementation de la chasse, de la cueillette du miel, des plantes médicinales...). Ces connaissances menacées de disparition font partie intégrante de leur propriété intellectuelle mais, paradoxalement, l'État congolais ne les respecte pas, ne les protège pas et ne les promeut pas.

Pays dans lequel l'organisation exerce l'essentiel de ses activités :

République démocratique du Congo.

Informations supplémentaires :

Veuillez fournir toute information supplémentaire que vous jugez utile (150 mots au maximum).

REMAK accompagne les pygmées autochtones vivant dans les régions oubliées (Collectivité de Rubenga et Ntambuka/Idjwi et celles de Lwindi et Wamuzimu/Mwenga) et n'ayant jamais bénéficié d'une assistance quelconque de la part des humanitaires et d'ONG tant internationales que locales, en vue de contribuer à la réduction de leur marginalisation, de leur vulnérabilité et de leur exclusion sociale.

L'organisation s'emploie à reconstituer et à protéger leurs expressions culturelles à haut risque de disparition, à l'instar de la langue ancestrale "Kitswa", leurs rites d'initiation, leurs totems, tabous, outils de communication, ou toutes autres expressions soumises à une grave menace et nécessitant une sauvegarde urgente et durable (patrimoine culturel, législation forestière, réglementation de la chasse...), et s'appuie pour ce faire sur les dispositions de l'article 7 de la Convention de 2005 ayant trait à la diversité culturelle de l'UNESCO qui implique les groupes vulnérables (femmes, minorités et peuples autochtones) dans sa mise en œuvre.

Coordonnées complètes de l'organisation :

Adresse postale : 385 CYANGUGU/RWANDA

Adresse physique : Avenue de l'Atelier, Quartier Camp Six, Ville de Kamituga, Territoire de Mwenga, Province du Sud-Kivu (République démocratique du Congo)

Tél. : +243 99 773 39 83

Mél. : remakasbl@yahoo.ca

Nom et titre du représentant de l'Organisation :

Vainqueur KALAFULA LUSU, président du conseil d'administration.

San Youth Network

San Youth Network
P.O. Box 1288
Ghanzi
Botswana

Le 8 octobre 2017

À : Division des savoirs traditionnels
Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI)
34, chemin des Colombettes
1211 Genève 20
Suisse

Tlcp. : +41 (0) 22 338 81 20
Mél. : grtkf@wipo.int

Objet : Demande d'accréditation en qualité d'observateur pour les sessions à venir du Comité intergouvernemental de la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et au folklore

Madame,
Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que mon organisation souhaite participer en qualité d'observatrice ad hoc aux sessions du Comité intergouvernemental de la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et au folklore. Veuillez trouver ci-joint les renseignements biographiques de mon organisation nécessaires à l'examen de cette demande d'accréditation par le comité.

Nous restons à votre entière disposition pour tout complément d'information.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Job Morris



**Formulaire de demande d'accréditation en qualité d'observateur ad hoc
auprès du
Comité intergouvernemental de la propriété intellectuelle relative aux ressources
génétiques, aux savoirs traditionnels et au folklore^{1,2}**

RENSEIGNEMENTS BIOGRAPHIQUES DE L'ORGANISATION POSTULANTE

Nom complet de l'organisation :

San Youth Network

Description de l'organisation : (150 mots au maximum)

Le 17 mars 2017, San Youth Network a été officiellement enregistré au Botswana; il est devenu une plateforme gratuite qui permet aux jeunes San parlant des dialectes différents de présenter et d'échanger des possibilités de formation. Notre action s'articule autour de sept objectifs, à savoir l'éducation pour les jeunes San, les questions de santé, la promotion de la santé et d'une vie saine parmi les San, la défense des droits des San, la création d'emploi, les droits de propriété intellectuelle et les changements climatiques.

Nous sommes conscients de l'évolution rapide des tendances dans notre société et des incidences de ce changement. Nous nous efforçons de promouvoir l'intégration sociale, la justice sociale, les questions de santé et l'accès à un enseignement de qualité. Il en ressort un moyen efficace et positif de contribuer à la création d'un environnement encourageant les jeunes San à exprimer des intérêts et des souhaits communs quant à la manière dont ils souhaitent modifier le status quo et être respectés dans la société.

Veillez énumérer les principaux objectifs de votre organisation :

- Mener des recherches, des consultations et des débats; partager des informations pour faire mieux connaître l'identité San et sa réalité actuelle au niveau national et international.
- Renforcer les capacités et sensibiliser aux questions d'identité autochtone.
- Fournir aux jeunes San un moyen d'expression national et faire en sorte qu'ils jouent un rôle actif dans les débats et les consultations menés sur les politiques intéressant tous les jeunes.
- Défendre le mode de vie des jeunes San, en particulier dans le domaine de la santé, de la culture et de l'éducation, et agir en ce sens.
- Défendre les droits de propriété intellectuelle des San sur leur musique, leur folklore, leurs énigmes, leurs images, etc.

Merci de ne joindre aucun document à votre demande d'accréditation.

¹ Veuillez noter que la décision concernant l'accréditation ne sera pas prise par le Secrétariat mais par les États membres au début de la session du comité intergouvernemental. Il est donc possible que certaines organisations ne reçoivent pas d'accréditation. Par conséquent, si le siège de l'organisation postulante ne se trouve pas à Genève, il est déconseillé de se déplacer jusqu'à Genève dans le seul but de participer à la session du comité tant que l'accréditation n'a pas été accordée.

² Veuillez noter que cette demande sera présentée au comité telle qu'elle sera reçue. En conséquence, dans la mesure du possible, veuillez remplir le formulaire à la machine à écrire ou à l'ordinateur. Le formulaire complété est à renvoyer de préférence par courrier électronique à l'adresse grtkf@wipo.int.

- Désigner des représentants chargés de rencontrer les organisations nationales qui jouent un rôle dans le domaine des services aux jeunes et de négocier avec ces entités.
- Donner aux jeunes ayant moins d'opportunités la possibilité de participer, de développer leurs aptitudes et leurs compétences, d'améliorer leurs perspectives d'emploi et de devenir des acteurs de leurs communautés.
- Défendre fermement l'idée d'une politique de surveillance des changements climatiques.
- Maintenir, protéger et développer la culture San, notamment la langue.

Veillez énumérer les principales activités de l'organisation :

- **ÉDUCATION**

- a) Offrir des opportunités en matière d'éducation, par exemple des formations.
- b) Organiser des ateliers et des conférences.
- c) Donner aux groupes San les moyens d'agir sur les questions politiques.
- d) Mettre en place des interventions en matière d'entrepreneuriat.
- e) Mettre en place des programmes d'échange au niveau local, régional et international.

- **DÉFENSE DES DROITS**

- a) Jeter les bases d'un dialogue avec le gouvernement pour le développement socioéconomique, politique et environnemental des communautés San.
- b) Participer aux mouvements relatifs aux changements climatiques.
- c) Défendre les droits des San, notamment les droits fonciers, l'égalité des chances et l'éducation.
- d) Demander la réparation des injustices passées commises à l'égard des San.
- e) Rendre efficace l'action positive.
- f) Poursuivre l'action sur les questions de discrimination au lieu d'opter pour la défense par réaction.
- g) Mener des campagnes de sensibilisation pour la reconnaissance des droits des San.
- h) Créer des groupes de culture San pour mener des actions de défense grâce au théâtre.
- i) Discuter des questions de genre parmi les femmes San.
- j) Repérer les jeunes capables d'établir un dialogue avec le législateur pour exprimer leurs propres sentiments.
- k) Militer en faveur des droits de propriété intellectuelle des San.
- l) Voyager et se rendre dans des écoles pour sensibiliser les élèves marginalisés à la politique.
- m) Promouvoir la politique linguistique dans les écoles.
- n) Offrir aux jeunes la possibilité d'assister à des conférences régionales sur les communautés marginalisées.
- o) Mettre en œuvre des programmes de sensibilisation dans les territoires San.

- **PROMOTION DE LA CULTURE**

- a) Créer un environnement propice à l'expression d'une voix unique lors de séminaires.
- b) Participer à des réunions et agir pour influencer la politique menée.
- c) Organiser des événements en faveur de l'échange intergénérationnel sur des questions sociales.

- **CHANGEMENTS CLIMATIQUES**

- a) Participer à des actions en matière de justice de l'environnement.
- b) Informer les communautés sur les incidences des changements climatiques.
- c) Participer au mouvement mondial concernant les changements climatiques.
- d) Mettre au point des initiatives pour préserver et conserver l'environnement.
- e) Mener des campagnes de plantation d'arbres.

- **SANTÉ**

- a) Éduquer les communautés San à une vie saine.
- b) Mener des campagnes de lutte contre la tuberculose, le diabète et le VIH/SIDA.
- c) Mener des campagnes de distribution de moyens de protection, par exemple les préservatifs, et des campagnes sur leur utilisation sans danger.
- d) Informer sur l'alimentation et la nutrition.

Lien entre l'organisation et les questions de propriété intellectuelle et exposé détaillé des raisons pour lesquelles vous êtes intéressés par les questions examinées par le comité :
(150 mots au maximum)

Pendant des décennies, des tiers ont utilisé l'art rupestre des ancêtres San pour décorer des brochures, des bijoux pour touristes et les murs des loges de safari exclusives. Les beaux livres de photographie et les images d'archives de films documentaires représentent souvent les chasseurs-cueilleurs du sud de l'Afrique comme des populations isolées. Mais les communautés San ont été opprimées, exploitées et même chassées pendant des siècles. Les touristes achètent des produits d'artisanat San décorés avec les coquilles d'œufs d'autruche qui étaient traditionnellement utilisées pour transporter l'eau, alors que les San se battent pour des services de base comme l'approvisionnement en eau des régions arides qu'ils ont été obligés de quitter. L'exploitation de leurs images, énigmes, chansons et folklore fait partie des problèmes qui doivent être réglés grâce à la protection de leurs droits de propriété intellectuelle. C'est la raison pour laquelle San Youth Network souhaite suivre les travaux de l'OMPI et aborder la question de la protection des droits de propriété intellectuelle des San.

Pays dans lequel l'organisation exerce l'essentiel de ses activités :

Botswana

Informations supplémentaires :

Veuillez fournir toute information supplémentaire que vous jugez utile (150 mots au maximum).

- Qui sont les San?

Les San habitent le sud de l'Afrique depuis des temps immémoriaux. Ce sont des autochtones du sud de l'Afrique. Aujourd'hui, ils représentent un petit segment de la population et ils font l'objet de toutes sortes d'abus.

- Qu'est-ce que SYNet?

SYNet est une organisation qui a été créée pour défendre les intérêts des jeunes San. Elle a pour mission de promouvoir leurs intérêts pour s'assurer qu'ils deviennent des citoyens actifs et respectés dans le sud de l'Afrique. SYNet agit à l'échelle régionale et a des partenaires en Afrique du Sud, en Namibie et au Zimbabwe pour fournir des services là où vivent les San en général et les jeunes en particulier.

- Qui SYNet représente-t-il?

SYNet représente les jeunes San et le peuple San en général et prend en considération leurs besoins divers. Bien que SYNet soit une organisation San, elle est ouverte à toute collaboration avec d'autres organisations pour autant que leurs intérêts et leurs objectifs soient compatibles avec les siens.

Coordonnées complètes de l'organisation :

Adresse postale :
P O Box 1288
Ghanzi
Botswana

Tél. : +26 774 196 559
Mél. : jobifmorris@gmail.com
Site Web : www.sanyouthnetwork.com

Nom et titre du représentant de l'organisation :

M. Job Morris
Fondateur et directeur exécutif

[Fin de l'annexe et du document]